

Article écrit par Laura DEBOUCHE le 3 février 2021

Véhicule d'occasion : vérifiez son kilométrage avant de l'acheter

Vous souhaitez acheter un véhicule d'occasion ? Pour limiter le risque de fraude, demandez le rapport Histovec qui intègre désormais les données de kilométrages.

Pour éviter d'être victime d'une fraude, procédez à certaines vérifications avant de conclure votre achat avec le vendeur et assurez-vous notamment du kilométrage de la voiture qui vous intéresse.

Histovec permettait déjà d'accéder à une partie de l'historique d'un véhicule (date de mise en circulation, changements de propriétaire, situation administrative - informations sur d'éventuel gage, vol ou opposition -, sinistres à réparation contrôlée, etc.). Cependant, il ne comportait pas d'informations relatives à son kilométrage. La seule solution était alors, si tant est que le vendeur en disposait et que vous parveniez à les obtenir, de consulter les documents relatant les entretiens, les contrôles techniques, voire les réparations intervenus tout au long de la vie du véhicule.

Bonne nouvelle, Histovec intègre désormais l'historique des contrôles techniques dont a fait l'objet le véhicule et précise alors le kilométrage relevé à l'occasion de ces contrôles ! Y figure également un graphique du kilométrage relevé qui permet de détecter facilement une anomalie.

Aussi, si vous avez trouvé <u>le véhicule qui vous convient</u>, avant de l'acquérir, demandez au vendeur d'accéder au rapport disponible sur Histovec.

Sachez que vous pouvez générer un modèle de mail pour formaliser une telle demande via le site Histovec dans la page dédiée à l'acquéreur. Le vendeur pourra alors générer un lien, qui vous permettra de consulter le rapport et qu'il pourra vous transmettre par mail. Cette fonction est disponible dans la page dédiée au propriétaire.

<u>Histovec</u>Crédit Photo : Junce11 - AdobestockBesoin d'un conseil juridique ? Contactez le Service juridique au 09.70.40.11 .11 ou via le <u>formulaire de contact</u>.